

Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires



Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre tous les services de proximité en milieu rural, visant au maintien du lien social et de l'accueil de population nouvelle
- ✓ Développer des compétences de polyvalence et d'organisation dans les différents domaines que sont :
 - le service à la personne et à la santé
 - le tourisme, l'animation culturelle et les loisirs
 - l'administration (mairie, CCAS, associations, OTSI, ...)
 - les entreprises locales : commerces, industries et agriculture

Conditions d'accès

Entrée en classe de Seconde :
Admission sur dossier, selon la procédure d'orientation de fin de 3^{ème} (Affelnet) ou après un CAP «Petite Enfance» (sur dossier).

Entrée en classe de Première sur dossier après :
 ✓ 2nde professionnelle services aux personnes et aux territoires
 ✓ 2nde générale (passerelle)
 ✓ Autres BEP du secteur tertiaire

Les candidats doivent solliciter un entretien auprès du chef d'établissement.



Stages en entreprises :

En Seconde Professionnelle, soins aux personnes, entretien du linge et des locaux
 ✓ 2 semaines dans la petite enfance (0 à 6 ans)
 ✓ 4 semaines au contact de personnes fragiles
 ✓ Stage collectif (santé)

En Première Professionnelle, soins aux personnes, entretien et animation
 ✓ 8 semaines

En Terminale Professionnelle, activités au service d'un territoire
 ✓ 7 semaines
 ✓ 1 semaine collective à l'étranger

En Première et Terminale
 ✓ 1 semaine de stage collectif "éducation à la santé et au développement durable"

Obtention du diplôme

✓ Obtention du Bac Professionnel
 Le diplôme est attribué en fonction des notes obtenues :
 - aux contrôles en cours de formation (50 %)
 - aux épreuves terminales (50 %)

Poursuite d'études

- ✓ Après concours : infirmière(er), aide soignant(e), auxiliaire de puériculture, éducateur, police....
- ✓ BTS(A)
- ✓ Université (psychologie...)

Formation par
voie scolaire

LEGTA
Etienne Munier

16, rue E. Belin
B.P. 363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires



Répartition Horaire Seconde Professionnelle

Modules d'enseignement général :

<input type="checkbox"/> Langue française, compréhension du monde	150 h
<input type="checkbox"/> Langue et culture étrangère : anglais.....	60 h
<input type="checkbox"/> Motricité, santé, socialisation par la pratique d'activités physiques et artistiques.....	75 h
<input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique	120 h

Modules d'enseignement professionnel :

<input type="checkbox"/> Les besoins des personnes	75h
<input type="checkbox"/> Structure et organisation de services aux personnes	60 h
<input type="checkbox"/> Confort des personnes.....	180 h

Première et Terminale Professionnelle

Modules d'enseignement général :

<input type="checkbox"/> Langue française, compréhension du monde	308h
<input type="checkbox"/> Langue et culture étrangère : anglais.....	98h
<input type="checkbox"/> Motricité, santé, socialisation par la pratique d'activités physiques et artistiques.....	112 h
<input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique	280 h

Modules d'enseignement professionnel :

<input type="checkbox"/> Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux	126 h
<input type="checkbox"/> Contexte des interventions de services.....	112 h
<input type="checkbox"/> Organisation d'une intervention de services aux personnes	70 h
<input type="checkbox"/> Communication en situation professionnelle	70 h
<input type="checkbox"/> Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne.....	184 h
<input type="checkbox"/> Action professionnelle.....	70 h
<input type="checkbox"/> MAP Module d'Adaptation Professionnelle.....	70 h
<input type="checkbox"/> EIE «préparation concours» et «méthodologie du rapport de stage»	112 h

